

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Santé préconceptionnelle et prénatale			
Ancien Code	PAMI1B08SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XASF1080		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE aborde les sciences professionnelles en pré et péri natal abordant de façon spécifique l'embryologie, le développement du fœtus et la physiologie de la grossesse et les soins en gynécologie

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Acquis d'apprentissage visés

Embryo :

Connaitre les pré-requis anatomophysiologiques

Savoir différencier une mitose d'une méiose

Savoir replacer dans une coupe anatomique les différentes évolutions du développement embryonnaire précoce selon les systèmes (nerveux, digestif, cardiaque...)

Savoir expliquer la circulation utéro-placentaire

Connaitre les différents étapes du développement foetal.

Soins en gynécologie

Informer/ éduquer en matière :

- de contraception,
- d'infections sexuellement transmissibles(IST),
- L'IVG
- La consultation et les examens en gynécologie

Décrire les méthodes de contraception Identifier les symptômes et les modalités de prévention des IST

La compréhension du cycle menstruel. Pouvoir réaliser des simulations de cycles selon différentes situations propre à chaque femme. Connaître les contraceptions, pouvoir conseiller et adapter à chaque situation, patiente.

Savoir faire un diagnostic différentiel entre les MST sur base de la connaissance théorique et des signes cliniques vus au cours.

Physiologie de la grossesse

Anatomie du bassin:

Situer et reconnaître les os, les muscles, les articulations, et les nerfs du bassin

Expliquer et reconnaître les types de bassin

Connaître les mouvements du bassin

Définir les détroits du bassin obstétrical

Connaître les dimensions utiles du bassin en obstétrique

Décrire et préciser en quoi consiste la pelvimétrie interne et externe

Physiologie de l'unité foeto-placentaire:

Décrire le placenta

Expliquer la circulation placentaire

Citer et expliquer les différentes fonctions du placenta

Comprendre et décrire les caractéristiques de la circulation sanguine fœtale

Comprendre les mécanismes physiologiques de production et résorption du liquide amniotique

Définir le LA

Décrire et expliquer les rôles du LA

Les modifications physiologiques de la grossesse + petits maux:

Décrire et comprendre toutes les modifications physiologiques de l'organisme maternel dues à la grossesse

Donner les conseils (EPS) adéquats en fonction des modifications physiologiques observées

Donner les conseils adéquats aux « petits maux »

Physiologie de la lactation:

Connaître la structure générale du sein et pouvoir replacer sur un schéma les notions anatomiques

Décrire et l'anatomie de la glande mammaire pendant la grossesse

Savoir décrire les modifications mammaires pendant la gestation

Expliquer les phénomènes de mammogénèse et lactogénèse

Expliquer la physiologie de la lactation

Décrire les mécanismes physiologiques de la délivrance

Décrire les différents types de délivrance et leurs indications

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B08SFA	Embryologie et développement du fœtus	18 h / 1 C
PAMI1B08SFB	Soins en gynécologie	18 h / 1 C
PAMI1B08SFC	Physiologie de la grossesse et de l'accouchement 1	24 h / 2 C

Contenu

Embryo:

Introduction: rappels anatomo-physiologiques

Chapitre I: la division cellulaire(mitose,méiose)

Chapitre II: la gamétogenèse
Chapitre III: la fécondation
Chapitre IV: le développement embryonnaire précoce
Chapitre V: la 2° semaine de développement
Chapitre VI: la 3° semaine de développement
Chapitre VII : le système cardiovasculaire
Chapitre VIII : le placenta et la circulation utéro-placentaire
Chapitre IX : le développement fœtal

Soins en gynécologie:

Chapitre 1
Rappel anatomique
Chapitre 2
Le cycle menstruel féminin
Chapitre 3
Notion de sexualité et parentalité
Chapitre 4
La contraception
Chapitre 5
Les IST
Chapitre 6
L'IVG

Physiologie de la grossesse:
Anatomie du bassin
Le périnée
Physiologie de l'unité foeto-placentaire : le placenta
Physiologie du LA
Les modifications physiologiques de la grossesse
Les petits maux de la grossesse
Physiologie de la lactation

Démarches d'apprentissage

Cours magistral
Wiki coopératif
Travail de groupe en classe inversée
Exercices
vidéos
quizz socrative
vidéo en 3D
manipulation de pâte à modeler
comparaison avec des images échographiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Cfr démarches d'apprentissages
Réponse aux questions
Disponibilité enseignante

Sources et références

Citation des sources et bibliographie intégrées au power-point

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les PowerPoints ne constituent en aucun cas le contenu exhaustif du cours. Ils doivent être complétés par les propres prises de notes ainsi que par la correction des exercices réalisés en classe ou à domicile.

L'évaluation ne portera pas exclusivement sur ces supports, mais bien sur l'ensemble des notions vues au cours, incluant l'exposé magistral de l'enseignant (donc la prise de note) , les schémas explicatifs, ainsi que les préparations demandées à domicile ou en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit intégrateur entre les 3 matières de l'UE.

En cas de non maîtrise des critères minimaux d'apprentissage, l'examen sera en insuffisance = 4/20.

Critères minimaux d'acquisition définis dans les acquis d'apprentissage visés ci dessus.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

5. Cohérence pédagogique

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).